

Façades

COMPOSITION

Tout changement de destination aura un impact sur l'aspect extérieur des bâtiments et en premier lieu sur leurs façades. Il est nécessaire de réduire au maximum cet impact en soignant :

- La composition des façades
- La création de nouvelles ouvertures

A préférer

Respecter les différences de façades

Les bâtiments du corps de ferme sont résolument tournés vers la cour sur laquelle se situent les façades principales (voir fiche 2). Les évolutions doivent :

- Maintenir la hiérarchisation des façades
- Maintenir la pluralité des façades
- Favoriser des circulations qui passent par la cour

Respecter la composition des façades

A l'exception du logis, tous les bâtiments agricoles sont très peu ouverts sur l'extérieur et la stricte régularité n'est pas systématique. Les travaux envisagés doivent respecter :

- Les rapports entre les pleins et les vides (importance des murs par rapport à la quantité d'ouvertures)
- Les rythmes spécifiques des façades

Respecter la sobriété des façades

Les éléments de modénature* sont souvent concentrés sur le logis. Les interventions en façade doivent :

- Préserver la simplicité des bâtiments agricoles

Le logis était souvent plus soigné que les autres bâtiments (voir fiche 2). Si celui de votre corps de ferme présente des éléments de modénature ou de décor, veillez à les préserver.

Anciennes étables transformées en bureaux. L'irrégularité de la composition de façade a été préservée.



A éviter

Ne pas uniformiser les façades

- Par l'utilisation d'un enduit trop régulier ou d'un crépi banalisant les façades
- Par l'adjonction d'un enduit trop épais cachant la modénature initiale
- Par l'ajout d'éléments d'ornementation impropres à la nature agricole du bâti

Ne pas transformer la composition des façades

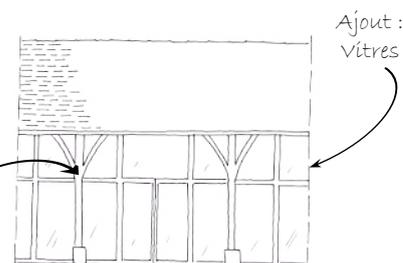
- En changeant les rapports entre pleins et vides par la création d'ouvertures en grand nombre
- En modifiant les rythmes des façades et en leur conférant une régularité lorsqu'elle n'était pas de mise

FAUT-IL DETRUIRE LES HANGARS ?

Non !

Les hangars et charreteries peuvent accueillir d'autres activités en étant totalement clos. Une intervention résolument contemporaine peut alors être un parti pris intéressant dans la mesure où la structure initiale du bâtiment demeure visible. L'utilisation de bardage bois et de verre peut répondre à cet enjeu. De plus, l'apport de lumière pourra y être beaucoup plus important que dans tout autre bâtiment.

Structure originelle :
Poteaux du hangar



LES OUVERTURES

Ancienne ouverture d'étables aujourd'hui vitrée et formant un puits de lumière



A préférer

Adapter les baies anciennes

Avant toute transformation, il faut envisager les possibilités qu'offrent les baies existantes. Les portes charretières* des granges, de dimensions importantes, ainsi que les portes d'étables, d'écuries... ou les gerbières*, peuvent aisément être vitrées et permettre un apport non négligeable de lumière.

Conserver les rythmes et s'appuyer sur les alignements existants

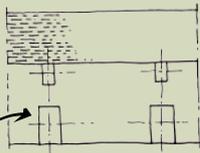
Dans le cas de granges, deux situations sont envisageables :

- Il n'existe qu'une porte charretière côté cour. Dans ce cas, si la vitrer ne suffit pas, notamment pour des questions d'orientation, il est possible de créer sa jumelle à son opposé, côté « champs ».

- Si les deux gouttereaux* sont déjà ouverts, vitrer les deux portes est la seule solution non dénaturante.

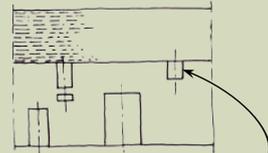
Dans le cas d'abris pour animaux, les rythmes des façades sont principalement issus des ouvertures qui les composent. Il est donc nécessaire de respecter les alignements horizontaux (un ou deux niveaux de baies ?) et verticaux (organisation en travées* ? Superposition des baies ?...).

Double alignement horizontal et vertical des baies. Permet de réduire les charges supportées par les linteaux* des baies inférieures.



Les portes de bois peuvent devenir des volets lorsque ces ouvertures sont vitrées.

Simple alignement horizontal des baies. Généralement sur des bâtiments antérieurs au XIX^e siècle. Peut être le signe de modifications successives mais pas uniquement.



Les baies des parties supérieures, situées sur le mur d'encuvement*, sont collées à la ligne de corniche. Cette disposition pourra inspirer toute nouvelle baie en étage.



Des volets intérieurs pourront être ajoutés pour les petites baies des étables. Lorsque les portes ne peuvent remplir cet office, des volets de bois faits de larges planches verticales assemblées par des pentures métalliques sont les plus adaptés en extérieur.

Morphologie des ouvertures

Des fenêtres plus hautes que larges seront préférées. Un cadre fixe (menuiseries immobiles) permettra d'apporter plus de lumière et sera favorisé pour les petites ouvertures.

Dans tous les cas, il est recommandé :

- De vitrer les ouvertures existantes avant de chercher à percer davantage de baies
- D'utiliser des menuiseries en bois
- De minimiser le nombre de nouvelles ouvertures
- De concentrer les nouvelles ouvertures en intérieur de cour
- De créer des ouvertures inspirées des anciennes baies propres au bâtiment
- De respecter l'organisation générale de la façade en utilisant les alignements existants

Si le projet ne nécessite pas la création d'ouvertures nouvelles, la restauration des baies existantes à l'identique ou leur adaptation à de nouveaux besoins en matière d'isolation et d'apport de lumière est à favoriser.

Dans le cas contraire, de nouvelles baies, de facture « traditionnelle » ou contemporaine pourront être percées. Il faut alors réfléchir :

- A leur nombre
- A leur emplacement
- A leur morphologie
- Aux matériaux employés et à leur mise en œuvre

A éviter

Ne pas modifier les ouvertures existantes

Il est inadapté de :

- Redimensionner des ouvertures
- Changer leur forme

Ne pas créer d'ouvertures sans s'interroger sur la composition du bâtiment

Il n'est pas approprié de :

- Créer des fenêtres dites « en longueur » (plus larges que hautes)
- Créer des ouvertures « standard », qui banalisent les bâtiments
- Percer les murs opposés à la cour
- Créer des ouvertures en pignon

Ne pas utiliser de matériaux et de couleurs inadaptes

- Le PVC est à proscrire (voir fiche 6)
- La couleur blanche est inadaptée dans le cas de bâtiments agricoles



MAISON DU PARC, PNR DE LA BRENNNE

La banalisation est l'ennemi n°1 des corps de ferme. Les travaux doivent préserver l'identité agricole des lieux. Les évolutions subies par les fermes au fil des siècles sont décelables, notamment celles du XIX^e siècle. Il n'est donc pas contradictoire de vouloir inscrire la marque du XXI^e siècle sur celles-ci. Si l'on désire rompre avec la composition traditionnelle des façades, une intervention contemporaine affirmée et de qualité est plus adaptée que du pastiche* si elle est pensée en fonction des lieux et de leur histoire, comme dans l'exemple présenté.

Pour plus d'informations sur les couleurs et les matériaux adaptés, vous pouvez consulter les guides couleurs et restauration de sa maison édités par le Parc.

